

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

### Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada).  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec.  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'ÉDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### "LINABESTOS"

est la seule planche murale

### ENTIÈREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

### COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

# IL FAUT GUÉRIR

---

## VOTRE RHUME

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

### TAROL



Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.

TAROL, soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE AIGUE**, ou chronique, le **CATARHÉ**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les Affections graves ou légères des **Poumons**. 25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

### VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonique des Poumons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes Pâles, Faibles, Anémiques, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme.—50c. la boîte.

**Dr Ed. MORIN & Cie, Limitée,**  
113, Côte de la Montagne, - - - - - QUÉBEC.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**  
**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur  
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges  
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 160

Bureau : 88 rue St-Pierre Téléphone 268  
Résidence : 18, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**  
AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES  
FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES  
TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

## LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." — et — MEMBRE DE L'I. R. A. Q.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS  
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,

OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —

St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

**Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'ÉPARGNE

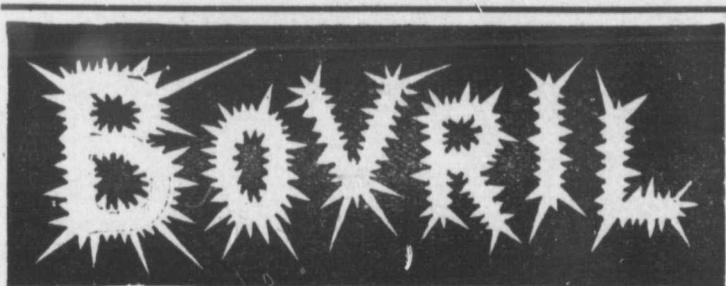
Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.



## UNE BOUTEILLE QUI ÉPARGNE BEAUCOUP D'ARGENT

Une bouteille de **Bovril** dans la cuisine fat aussitôt baisser les comptes du boucher. Il augmente considérablement la valeur nutritive de la nourriture; de fait il est prouvé que ses pouvoirs reconstituants sont de dix à vingt fois supérieurs à la quantité prise. Mais ce doit être le **Bovril**.

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 145.—Quarante-Heures, 145.*

**Partie officielle :** Feu l'abbé Jos-Louis-Théodore Labbé, 146.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Les lectures, 146. — LITURGIE ET DISCIPLINE: Oblation mentale, 149.—CHRONIQUE DIOCÉSAINE: 149 — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 151 ; France, 151 ; VARIÉTÉS : Notre-Dame des Clefs protège Verdun, 154.—LES LIVRES: 156.

**Bulletin social :** DOCTRINE : Les deux fissures, 157.—FAITS ET ŒUVRES : Convention régionale de l'A. C. J. C., 159. — Séance paroissiale à Saint-Narcisse, 160.

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 12 novembre.**—XXII ap. Pent. et 3 nov. Du dim.

**Lundi, 13.**—S. DIDACE, confesseur.

**Mardi, 14.**—S. JOSAPHAT, év. et mart.

**Mercredi, 15.**—STE-GERTRUDE, vierge.

**Judi, 16.**—De la férie.

**Vendredi, 17.**—S. GRÉGOIRE LE THAUMATURGE, év. et conf.

**Samedi, 18.**—DIACE DES BASILIQUES DE S. PIERRE ET DE S. PAUL, *dbl. maj.*

**Dimanche, 19.**—XXIII ap. Pent. et 4 nov. Du dim.

---

## QUARANTE-HEURES

13 novembre, Orphelinat de St-Sauveur. — 15, Portneuf.—17, Ste-Catherine.—  
19, Cap-Rouge.

---

## **PARTIE OFFICIELLE**

---

**FEU L'ABBÉ JOS-LOUIS-THÉODORE LABBÉ**

Monsieur l'abbé Jos.-Louis-Théodore Labbé, prêtre, décédé vendredi soir, le 3 novembre, à L'Islet, était membre de la Société Saint-Joseph et de la Congrégation du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

Alphonse GAGNON, prtre,  
*Assistant-Secrétaire.*

Archevêché de Québec, 4 novembre 1916.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

**CAUSERIE DE LA SEMAINE**

### **LES LECTURES**

Au fond de certains abîmes de corruption qui s'ouvrent à lui dans l'exercice du ministère de la confession, le prêtre trouve souvent un mauvais livre. Tel jeune homme, telle jeune personne, quand la direction d'un confesseur éclairé s'applique à d'terminer la cause du mal qui ruine son âme, n'hésite pas à avouer que c'est la lecture d'un ouvrage mauvais qui l'a précipité dans le vice.

Un jeune homme était sur le point de mourir, lisions-nous récemment dans un excellent opuscule publié par l'Œuvre de Saint-Charles, lorsqu'on lui annonça l'arrivée du prêtre. " Dites-lui que j'ai lu Voltaire ", répondit le jeune malade d'un ton sarcastique. Et ce fut là sa dernière confession.

En voici une plus édifiante et non moins instructive. C'est la confession publique d'un nommé Gervais Baudie, guillotiné pour meurtre à Moutier, en Savoie : " Je vais paraître devant Dieu, declara-t-il, au bas de l'échafaud. Jeunes gens, vous tous mes amis, prenez exemple de moi, retirez-vous à temps des mauvais compagnons, ne vous laissez pas égarer par les lectures dangereu-

ses ; mais écoutez les enseignements de la religion catholique ; seule elle peut diriger l'homme et lui procurer le bonheur, même dans ce monde". Et la veille de sa mort, Gervais Baudie avait tenu à laisser par écrit à ses parents et amis cet aveu : "J'ai le droit de dire que, sans les mauvaises compagnies et les mauvais livres, je ne me serais jamais rendu aussi coupable ni aussi criminel."

L'Eglise protège donc aussi bien la société que les âmes, quand elle condamne les ouvrages subversifs ou immoraux.

Malheureusement, on trouve encore des catholiques, même chez nous, qui se plaignent des défenses et des condamnations portées contre certains livres et journaux par l'autorité ecclésiastique. L'autre jour, un étudiant canadien-français déclarait à un ami qu'il se croyait parfaitement en droit de lire tel journal nommément condamné par NN. SS. les Evêques de la province de Québec, parce que, disait-il, "je suis suffisamment instruit pour pouvoir me guider moi-même dans la lecture de cette feuille." Quel sophisme ! Et dans la bouche d'un jeune catholique !

Il est pénible de constater une pareille aberration chez un adolescent, presque un enfant. Mais on est à peu près sûr de ne pas se tromper, en disant que l'exemple de la désobéissance vient du père de ce pauvre égaré.

Il ne faut pas, en effet, se faire illusion sur ce grave sujet. Le journal dont nous parlons ici est lu plus qu'on ne pense par des hommes de la classe dirigeante, qui font fi de l'interdiction portée par l'autorité ecclésiastique et qui ne craignent pas de déployer parfois cette feuille en public, à la Législature, par exemple, sans se soucier aucunement du scandale qu'ils donnent en désobéissant ainsi sous les yeux de tous. Et voilà comment se fait souvent la corruption des esprits, chez nous comme ailleurs.

L'habitude de la désobéissance se crée d'autant plus vite, dans une société, que l'exemple vient de plus haut. Or, c'est surtout par l'habitude de la désobéissance qu'un peuple catholique est mené le plus sûrement à la décadence morale. On peut dire d'un peuple ce que la Sainte Écriture dit de l'homme : *vir obediens loquetur victorias*, l'homme obéissant aura des victoires à raconter. Et la nation désobéissante aura des défaites à enregistrer. Dieu ne peut bénir l'insoumission.

Que les pères de familles ne craignent donc pas d'être sévères, en matière de lectures, pour leurs enfants. Et qu'ils ne manquent jamais de commencer par leur donner l'exemple, en n'introduisant au foyer ni mauvais livres ni mauvais journaux.

On parle beaucoup de la nécessité, pour notre peuple, d'observer les lois de l'hygiène, s'il veut rester sain. Mais combien plus nécessaire est, pour lui, l'observation des grandes lois de l'hygiène morale telles que fixées par la Sainte Eglise, s'il veut rester honnête et fort.

Aussi, nous croyons être utile à nos lecteurs, en rappelant les lois salutaires que l'Index a établies pour protéger les âmes contre le poison subtil et pénétrant des mauvaises lectures. M. l'abbé Brunel, docteur en théologie et en droit canonique, les résumait clairement dans le *Bulletin paroissial de Saint-Honoré d'Eylau* (Paris), l'autre jour. Nous citons la partie de cet article instructif qui touche aux "prohibitions générales" de l'Index :

"Les catégories suivantes sont défendues . . .

"Ouvrages consacrés directement à propager l'apostasie, l'hérésie, le schisme, ou à ébranler les fondements de la religion. Par exemple, la *Vie de Jésus*, de Renan ;

"Ouvrages écrits sur des questions religieuses par des auteurs non catholiques, protestants, juifs, etc. Par là même, en effet, que ces ouvrages sont composés par des auteurs qui n'ont pas la foi, ils sont présumés contenir des erreurs doctrinales. Ainsi l'*Orpheus* de M. Salomon Reinach, qui ébranle les fondements de la religion, rentre à la fois dans cette catégorie et dans la précédente.

"Versions des Saints Livres en langue vulgaire, faites même par des catholiques, en dehors de l'approbation du Saint-Siège ou de la surveillance des évêques et non pourvues d'annotations tirées des Pères et des savants catholiques ;

"Ouvrages obscènes, même des auteurs dits *classiques*, anciens et modernes. Il n'est donc pas nécessaire qu'un décret spécial prohibe le *Journal d'une femme de chambre*, par Octave Mirbeau, ou *Nana*, de Zola, pour que la lecture en soit défendue tant par l'Index que par le droit naturel."

Voilà les grandes lois d'hygiène morale que les parents doivent, en conscience, observer et faire observer scrupuleusement à leurs enfants, sous peine de voir nos familles et notre race même empoisonnées à mort par le venin de l'erreur ou de l'incrédulité.

A. H.

---

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### OBLATION MENTALE

Q. — On m'apporte des hosties après la première oblation. Je dois les offrir mentalement ; mais cette offrande mentale demande-t-elle toute la formule lue des yeux : *Suscipe*, etc., ou n'importe quelle phrase : Je vous offre, etc. ?

R. — Si le célébrant a à faire une seconde oblation pour des hosties qu'on lui apporte après qu'il a récité le *Suscipe, sancte Pater*, etc., la rubrique enseigne qu'il doit les offrir au moins mentalement, *mente saltem*. Ce mot *saltem* laisse entendre que l'on peut répéter vocalement l'oraison *Suscipe*. Cependant il est suffisant de concevoir mentalement cette oraison (De Herdt). La seule oblation mentale est même nécessaire si ces hosties sont apportées après le *Sanctus* (ce qui ne peut se faire que pour des raisons très graves), pour ne pas interrompre la récitation du canon.

Comment doit se faire cette oblation mentale ? Si le célébrant possède par cœur tout le sens de l'oraison *Suscipe*, il pourra se contenter d'une phrase de sa composition qui en renfermerait la substance ; s'il ne possède pas bien ce sens, il ferait mieux de lire des yeux la prière liturgique elle-même.

---

## CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Cérémonie de vêtue. — Mardi, le 10 octobre dernier, en la fête de saint Louis Bertrand, avait lieu à la maison-mère des RR. Sœurs Dominicaines (Chemin Saint-Louis) une cérémonie de vêtue présidée par M. le chanoine Gagné, assisté du R. P. Couët, O.P., et de M. l'abbé C. Leclerc, chapelain de la communauté.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Thomassin, en religion Sœur Cécile du Rosaire, de Sainte-Anne de Beaupré ; Bérubé, en religion Marie-Raphaël, de Lewiston ; Lévasseur, en religion Sœur Gabriel, de l'Annonciation.

Le sermon a été donné par un Père Rédemptoriste de Sainte-Anne de Beaupré.

**Feu l'abbé Théodore Labbé.** — M. l'abbé Théodore Labbé est décédé à l'Islet, sa paroisse natale, vendredi, le 3 novembre.

Né le 5 septembre 1878, de Paul Labbé, cultivateur, et de Brigitte Caron, de L'Islet, Théodore Labbé commençait à l'automne de 1896 ses études classiques au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Après avoir étudié la théologie au Grand Séminaire de Québec, il fut ordonné le 29 avril 1906. Affligé d'une santé très mauvaise, Monsieur Labbé put cependant exercer quelque ministère, et il fut nommé vicaire à Deschambault, où il demeura six ans.

En 1912, il passa aux Etats-Unis où, malgré sa débilité, il fut vicaire, pendant quatre ans, à Dover, diocèse de Manchester.

Il y a quelques mois, se sentant irrémédiablement atteint, il revint à L'Islet, sa paroisse natale, où il vient de décéder.

Ses funérailles ont eu lieu mardi, le 7 novembre, à L'Islet.

**Au cimetière de Bienville.** — La bénédiction du chemin de la Croix au nouveau cimetière de Bienville a eu lieu dimanche après-midi, le 5 novembre, en présence d'une foale considérable de fidèles. C'est M. le curé Pelletier qui a présidé la cérémonie, et le vicaire, M. l'abbé Falardeau, a prononcé une courte exhortation à chacune des stations du nouveau chemin de la croix.

**Consécration au Sacré-Coeur.** — A la suite d'une retraite prêchée par M. le chanoine Hallé et M. l'abbé J.-A. Langlois, les paroissiens de Saint-Grégoire du Sault-Montmorency ont, dimanche, le 5 novembre, consacré au Sacré-Cœur de Jésus leurs familles et leur paroisse tout entière. Les hommes et les jeunes gens ont profité de cette retraite pour reconstituer la Ligue du Sacré-Cœur.

**Notes.** — Le 28 octobre dernier, en la fête de S. Simon et S. Jude, Son Eminence le Cardinal Bégin a célébré la messe pontificale à la Basilique, pour commémorer le vingt-huitième anniversaire de sa consécration épiscopale.

— Sa Grandeur Mgr Roy est allé à Saint-Hyacinthe pour assister aux grandes fêtes dominicaines, qui y ont été célébrées les 27, 28 et 29 octobre dernier.

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

**Une Lettre du Saint-Père.** — S. S. Benoît XV a fait parvenir à S. E. le cardinal Bégin et aux membres de l'épiscopat canadien une Lettre au sujet de la question de l'enseignement du français dans les écoles d'Ontario. Nous avons publié *in extenso* la version française de ce grave document.

**Mort du cardinal Della Volpe.** — S. E. le cardinal Francesco Della Volpe, préfet de la congrégation de l'Index, est mort, lundi matin.

Le cardinal Della Volpe était né à Ravenne, le 24 décembre 1844. Admis au Séminaire Pie en 1852, ordonné prêtre en 1867, il entra ensuite à l'académie des Nobles ecclésiastiques, où il demeura jusqu'en 1874 ; il fut aussi camérier secret particulier de Pie IX et nommé, ensuite, par Léon XIII, secrétaire de la Congrégation des Indulgences. Il fit partie de l'ambassade extraordinaire envoyée à Moscou pour le couronnement du czar Alexandre III. Nommé en août 1886 Maître de Chambre, il fut promu Majordome le 1er janvier 1892. Le 19 juin 1899, il était réservé cardinal *in petto* nommé et cardinal-diacre de Ste-Marie in Aquiro, le 15 avril 1901. Il fut préfet de l'Economat, de la Propagande et Président de l'Administration générale de la Révérendissime Chambre *dei Spogli*, puis préfet des archives du Vatican jusqu'en 1911. Le 25 janvier 1911, il a été nommé préfet de l'Index, position qu'il a occupée jusqu'à sa mort, et, le 25 mai 1914, camerlingue de la Sainte Eglise.

FRANCE

**L'anniversaire de la Marne à Meaux.** — On a fêté d'une manière grandiose à Meaux, dans un bel accord de l'Eglise et de l'Etat, l'anniversaire de la victoire française de la Marne, victoire qui a été l'aube providentielle de la victoire définitive que les alliés conquièrent, au jour le jour pied à pied, par des sacrifices inouïs.

La cérémonie religieuse, célébrée dans la cathédrale de Meaux, a été des plus imposantes.

Au chœur, assistaient S. Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, qui présidait la cérémonie ; Mgr Marbeau, évêque de Meaux, et Mgr Lobbedey, évêque d'Arras.

Dans la nef, au premier rang, se placent successivement M. Denys Cochin, ministre d'Etat ; un officier supérieur de l'armée serbe ; M. Mithouard, président du conseil municipal de Paris, et une délégation ; M. Maurice Barrès et plusieurs autres députés ; de Lamarzelle, sénateur ; Lugol, député et maire de Meaux, etc.

Puis viennent les délégations de la Ligue des Patriotes, du Secours Français et d'autres institutions et Sociétés patriotiques, dont les drapeaux remplissent le chœur en deux haies compactes.

Mgr Lobbedey a prononcé le sermon de circonstance. Sa parole solennelle, éloquente et vengeresse a causé une profonde impression. Le grand Bossuet qui repose sous ces voûtes n'eut jamais pareil sujet à traiter et sa voix sublime ne put jamais célébrer une victoire dont l'ampleur et les répercussions ont égalé les conséquences de la bataille de la Marne.

Mgr d'Arras, après avoir salué le cardinal Luçon, archevêque de Reims, la ville dont la "cathédrale s'inscrit en tête du martyrologe de nos églises", et Mgr Marbeau, au patriotisme de qui l'on devait cette cérémonie, s'est écrié fièrement : "Les Allemands peuvent briser nos trônes épiscopaux ; ils ne détruiront pas notre paternité spirituelle ; ils ne nous arracheront pas la mitre de la tête, ni la crosse des mains..."

Puis Sa Grandeur fit sentir à son auditoire ce que la victoire d'il y a deux ans contenait d'imprévu et d'inexplicable, d'illogique et de mystérieux, toute part faite, d'ailleurs, aux moyens humains : héroïsme des troupes, habileté des chefs, fautes de l'ennemi... "Mais, s'est écrié l'évêque, il y a des réalités spirituelles que Dieu seul connaît, et je crois, comme un illustre écrivain, "au feu de l'artillerie et à la flamme des cierges, aux mains armées et aux mains jointes..." La France a été l'instrument de la Justice éternelle et sa collaboratrice. C'est pourquoi elle peut réciter aujourd'hui, avec une humilité tout imprégnée de fierté légitime et noble, la parole du Psalmiste redite par un de nos meilleurs généraux à un évêque : "*Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam!*"

Après la messe, l'absoute pour les morts de la Marne a été donnée par S. E. le cardinal Luçon assisté des deux évêques.

**Congrès de l'Alliance des Maisons d'éducation chrétienne.** — L'Alliance des Maisons d'éducation chrétienne a tenu à Paris, au mois de septembre, sa trente-septième assemblée générale, après avoir dû pendant deux ans, interrompre ces assemblées. C'est à Louvain, en 1914, que devait se tenir le 37ième congrès de l'Alliance. Cent cinquante congressistes étaient présents, sous la présidence du chan. Lehargou, et du chan. Guillemant, v. g. d'Arras. En ces deux années de guerre, plus de cent membres de l'Alliance, tous prêtres, sont tombés sur les champs de bataille.

Les Commissions d'étude ont terminé leurs travaux en concluant à la nécessité du retour pur et simple aux doctrines et aux méthodes du génie français, à la discipline des études classiques, saccagées en France, par la réforme à base de démocratie organisée, en 1902, par le gouvernement en admiration devant l'esprit et les méthodes allemandes. Elles ont conclu, pour la philosophie, à l'adoption plus complète des doctrines thomistes, bien qu'elles soient ouvertement combattues aux examens officiels, pour la littérature, à se garder de l'abus de la critique des textes et à revenir à l'amplification française et latine et aux discours, à l'abandon des manuels rébarbatifs, lourds et pédantesques, tout imprégnés de l'esprit d'Outre-Rhin, pour revenir aux méthodes simples et claires des vieux humanistes français.

Et ainsi l'Eglise, par ses prêtres-éducateurs, contribue une fois de plus à sauver de la barbarie les belles-lettres et le goût du beau.

Le Congrès s'est terminé par une cérémonie à la basilique de Montmartre, présidée par S. E. le cardinal Amette.

**Questions de sectaires.** — Le préfet des Deux-Sèvres et le sous-préfet de Melle ont envoyé un questionnaire aux mairies des localités dans lesquelles se trouvent des mutilés de la guerre amputés d'un bras, et qui demandent une place de facteur rural.

Ce questionnaire porte :

*Le candidat est-il républicain, sa famille... etc.*

"Qu'entend-on par républicain ? écrit Franc, dans *la Croix* de Paris. Et puis, lui a-t-on demandé, à ce candidat, ses opinions politiques lorsqu'on lui a demandé, ou plutôt lorsqu'on l'a requis de donner un de ses membres pour le salut de la patrié ?"

Pour ces fonctionnaires il n'y a rien de changé en France. Et pour obtenir d'eux une position, si humble soit-elle, il faut encore porter le signe de la Bête.

**Projets socialistes.** — Le *Droit du Peuple*, journal socialiste grenoblois, a osé écrire récemment d'incroyables paroles que la *République de l'Isère* relève ainsi :

"La lutte religieuse, dit le *Droit du peuple*, reprendra avec plus d'aigreur que jamais; ce sera la guerre à Dieu, "guerre sainte" pour laquelle jamais on ne fera trop de sacrifices et qui les mérite tous.

"Les mêmes hommes qui veulent tendre aux Allemands une main fraternelle, qui protestent contre toute idée d'annexion, pour ne pas mécontenter les Allemands, ces mêmes hommes entendent réserver tous leurs efforts, tous leurs sacrifices pour les luttes politico-religieuses.

"N'est-ce pas pitoyable que de telles monstruosité puissent d'établir impunément à l'heure présente ?"

C'est en effet écœurant qu'il s'écrive de telles monstruosité en ce moment ; et cela promet de tristes choses pour après la guerre.

**La liberté de conscience.** — Dans l'*Echo de Paris*, le général Cherfils déplore le fait qu'en certains endroits, la liberté de conscience des soldats français est opprimée, qu'on ne les laisse sortir, le dimanche, qu'à l'heure où toutes les messes sont terminées, alors que les prisonniers allemands et autrichiens catholiques ont des aumôniers désignés qui célèbrent devant eux la Sainte-Messe, tous les dimanches, et qui se rendent près d'eux le vendredi, le samedi et les veilles de fête, pour les confesser.

C'est très bien d'accorder aux prisonniers de guerre toute latitude nécessaire pour accomplir leurs devoirs religieux ; mais pourquoi faire peser sur les catholiques français une persécution qu'on aurait honte d'infliger aux ennemis du pays ?

**Etrange et odieux.** — Un certain nombre de militaires ont reçu des permissions militaires agricoles pendant le temps de la moisson et ont été envoyés sur des fermes désignées d'avance pour chacun, avec cette note que " pendant toute la durée de la permission l'intéressé devait travailler dans les champs *du matin au soir, dimanche compris.*"

Ce texte imposait le travail du dimanche aux soldats catholiques. En spécifiant qu'il était *obligatoire, du matin au soir, même le dimanche,* on rendait impossible l'accomplissement du devoir religieux. Et on a vu de la sorte le cas étrange de prêtres-soldats privés non seulement de la consolation de dire ou d'entendre la messe le dimanche mais forcés de travailler ce jour-là. C'est le comble de l'odieux.

## VARIÉTÉS

### NOTRE-DAME DES CLEFS PROTEGE VERDUN

En 1562 à la faveur des troubles qui désolaient la France, les bandes allemandes envahirent le royaume et résolurent de faire, à Verdun, leur jonction avec leurs complices français. A la nouvelle de la marche de l'ennemi et des atrocités qu'il commettait sur sa route, le découragement s'empara du corps de la cité. Mais, bientôt, le chapitre de la cathédrale se ressaisit et l'évêque, comte de Verdun, Nicolas Psaulme, se souvenant du pacte séculaire de la cité avec la Vierge sa patronne, ordonna des prières publiques.

Le peuple se porta, dans la détresse de sa foi et l'élan de sa supplication, vers une statue de la Vierge qui ornait la porte d'Allemagne. La niche qu'elle occupait est encore visible dans les fortifications ; le chapitre et les magistrats vinrent solennellement lui présenter les clefs de la ville et, dit la légende, la Vierge inclina la tête pour les recevoir. L'antique Madone, actuellement conservée et vénérée dans l'église Saint-Victor, porte encore une clef dans sa main droite, et l'Enfant-Jésus, qu'elle tient sur son bras gauche, a, lui aussi, une clef dans la main.

A la prière persévérante, on joignit toutes les précautions humaines, sous la direction et par les efforts combinés de l'évêque et du chapitre : des troupes d'armes furent formées, des munitions, des provisions de blé entassées, etc.

Dans la nuit du 2 au 3 septembre 1562, le capitaine qui commandait les troupes ennemies vint essayer de surprendre la ville et d'escalader ses murailles à l'aide de longues échelles. Mais cette tentative fut déjouée ; l'ennemi, subitement saisi d'une panique inexplicable, s'enfuit et, peu après, leva le siège. Pendant quelques mois, les bandes allemandes remplirent la contrée de leurs déprédations ; mais Verdun ne fut plus inquiété.

tron  
fait,  
nive  
faite  
réun  
pou  
tiqu  
com  
clar  
Sain

tion.  
1904  
chaq  
l'égl  
1914  
vinr  
l'ant

clerg  
les é  
elle  
qu'il  
Gran  
templ  
dioc  
ques  
des  
rem  
Saint  
nier  
toute

chaq  
lumi  
réuni  
veill  
gner  
tatio  
et de  
lant  
de 19  
d'eni  
tion

La cité reconnaissante attribua son salut à la Vierge sa patronne, et, pour témoigner de son action de grâce après ce bienfait, le chapitre ordonna que le 3 septembre de chaque année, anniversaire de la délivrance miraculeuse, "une procession serait faite en l'honneur de Dieu et de Notre-Dame". Cette procession réunissait toutes les paroisses de la ville, partait de la cathédrale pour se rendre à l'église Saint-Victor, où est toujours gardée l'antique statue de la porte d'Allemagne. Là, le chapitre chantait complies; un sermon de circonstance rappelait le bienfait et proclamait la gloire et la puissance de Marie, et un salut solennel du Saint-Sacrement clôturait la cérémonie.

A part quelques interruptions dans les jours de la Révolution, cette procession s'est continuée de siècle en siècle jusqu'en 1904; et si, depuis cette époque, elle était supprimée, cependant, chaque année, évêque, clergé et peuple se rendaient en groupes à l'église Saint-Victor, aux pieds de Notre-Dame des Clefs. En 1914 et en 1915, la ferveur redoubla, et nombreux furent ceux qui vinrent se mettre, eux et leurs chers mobilisés, sous la protection de l'antique Madone.

En 1916, alors que la ville est complètement évacuée, que le clergé de la paroisse et de toute la ville a été obligé d'abandonner les églises maintenant vides, la cérémonie du 3 septembre allait-elle être interrompue? Avec raison, l'évêque de Verdun a jugé qu'il n'en devait pas être ainsi, et son appel a été entendu. Sa Grandeur devant présider la cérémonie qui, en ce jour du 3 septembre, réunissait à Montmartre dans une commune prière ses diocésains réfugiés à Paris, se rendit dans sa ville épiscopale quelques jours avant; puis, ayant fait son pèlerinage à Notre-Dame des Clefs, demanda aux officiers et militaires qui le pourraient de remplacer les Verdunois, le dimanche 3 septembre, dans l'église Saint-Victor. Monseigneur chargea le chanoine Basinet, aumônier de la place, d'organiser dans la mesure du possible, et avec toute la prudence voulue, le pieux pèlerinage.

Et voilà pourquoi, le 3 septembre 1916, à trois heures, comme chaque année, devant l'autel de la Madone, orné de fleurs et de lumières, un certain nombre d'officiers et de soldats se trouvèrent réunis. Si les cloches ne purent sonner, les grandes orgues se réveillèrent de leurs silence, long de six mois passés, pour accompagner le cantique : *Reine de France, priez pour nous*. Après la récitation du chapelet, l'aumônier, dans une allocution pleine de foi et de chaleur, félicita les assistants de cet acte de foi; puis, rappelant l'épisode de 1562, il se plut à en rapprocher les événements de 1914-1916. Comme en ce temps-là, la ville fut environnée d'ennemis et pressée de toutes parts. Deux fois au moins, la situation fut bien critique, et cependant les ennemis n'osèrent point

avancer. De quelque manière qu'il lui plaise d'agir, la blanche Madone, patronne de Verdun, protège sa ville, et nous pouvons croire que sa part fut grande pour soutenir l'extraordinaire résistance des vaillants défenseurs de la vieille forteresse.

Les assistants sortirent réconfortés de cette cérémonie, et, comme si Notre-Dame eût voulu leur donner une marque visible de sa toute-puissance au retour, ils croisèrent des détachements de prisonniers faits sous Verdun dans la nuit du 2 au 3 septembre. (Communiqué du 3 septembre 1916 : 300 prisonniers, dont 5 officiers.)

—*Le Gaulois.*

### LES LIVRES

M. L'ABBÉ E. LEMERLE. *Tombés au champ d'honneur.* Douze allocutions patriotiques. Paris (P. Lethielleux, 10 rue Cassette). Vol. in-8 écu. Prix, 1.50 franc.

L'auteur, ancien directeur de l'Ecole Sainte-Croix, à Orléans, actuellement curé de campagne, en France, présente en ces pages, douze allocutions qu'il a prononcées au service funèbre de soldats morts sur le champ de bataille. Ce que ce prêtre a dit, d'autres aimeront à le redire, parce qu'ils y trouveront une consolation pour leur cœur, en même temps que l'accomplissement d'un devoir de leur charge pastorale.

M. LE CHANOINE D. GOSSELIN. *Nouvelle Heure des Congréganistes.* Québec (Imp. Franciscaine Missionnaire, 1916). Vol. de 6 x 4 pouces, relié, titre en or sur le plat, et orné d'une gravure. Pages : 191. Prix : 30 sous l'unité.

L'infatigable curé de Charlesbourg vient de publier un nouveau volume. C'est un manuel complet du congréganiste, avec messe de l'Immaculée Conception, chemin de la croix et quelques méditations populaires. Un supplément renferme les Petites-Heures, les Vêpres et les Complies de l'office de la sainte Vierge spécialement à l'usage des élèves de nos collèges et séminaires.

Malgré son apparence, le titre n'est pas nouveau, puisqu'il ressuscite celui que portait autrefois l'édition en usage au Petit Séminaire de Québec.

Le petit office de la sainte Vierge et l'office des morts sont d'une heureuse disposition typographique. Les titres, en caractères noirs, séparent bien chaque partie et en rendent la récitation facile même à un enfant de onze ans.

Ajoutons que le prix de ce volume est excessivement bas, étant donnée la hausse du papier.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### LES DEUX FISSURES

La grande revue catholique de New-York, *America*, a publié, dans ses livraisons des 2 et 16 septembre 1916, sous la signature de M. Charles D. Gillespie, une étude qui jette un jour plutôt triste sur les pertes catholiques nombreuses qui sont causées, aux Etats-Unis, par l'envoi d'enfants catholiques aux institutions de bienfaisance neutres.

Dans cette étude, M. Gillespie ne s'occupe que d'un seul des cent et quelques diocèses américains, le diocèse de Pittsburg, où, dit-il, "l'autorité ecclésiastique s'est aperçu qu'il devait y avoir un montant énorme de pertes chez les enfants catholiques."

C'est ainsi qu'une enquête diocésaine a démontré que, dans la ville et dans le diocèse de Pittsburg, un nombre considérable d'enfants appartenant à des familles catholiques étaient placés dans des institutions neutres, et que rien n'y était fait pour la conservation de leur foi.

Tout près de la cathédrale S.-Paul, par exemple, une maison de refuge et d'enseignement pour les aveugles contenait un nombre assez considérable d'enfants catholiques, qui non seulement n'allaient jamais à la messe, mais recevaient une éducation nettement protestante ou neutre. Jusqu'à ces derniers temps, alors que la Société S.-Vincent de Paul de Pittsburg s'est occupée activement de pourvoir à l'éducation religieuse de ces enfants, "pas un enfant catholique, dit M. Gillespie, ne quittait cette institution avec la foi de ses parents." Depuis l'établissement de l'œuvre de catéchisation de la S.-Vincent de Paul, pas un des enfants de l'institution n'a perdu la foi.

Plus loin de la cathédrale, mais dans les limites de la paroisse encore, l'enquête diocésaine a découvert l'existence d'une autre institution qui prend soin des enfants infirmes et qui reçoit un nombre considérable de petits catholiques. Le directeur de la maison refusait à tous ces pauvres enfants catholiques la liberté

d'aller à la messe ; et ce n'est qu'après des plaintes énergiques portées devant le chef du conseil d'administration que l'on a pu obtenir la permission, pour ces enfants, de faire librement leur religion.

En faisant la visite d'une Ecole de Sourds-Muets tenue par l'Etat de la Pensylvanie, on a fait la lamentable découverte que, parmi les protégés catholiques de l'institut, un grand nombre se faisaient ministres protestants, à la fin de leur cours. On s'est, alors, empressé de fonder une Ecole catholique pour les Sourds-Muets.

Mais pendant les années où toutes ces œuvres catholiques, aujourd'hui organisées, n'existaient pas, combien de centaines d'enfants et de jeunes gens, fils de parents catholiques, ont perdu la foi sans retour ?

Voilà une question qui met l'angoisse au cœur, surtout quand on lit cette affirmation de M. Charles D. Gillespie : " L'auteur de cette étude ne croit pas que les conditions soient différentes dans les autres diocèses du pays ; il a raison de croire qu'elles existent dans le pays tout entier, à un degré plus ou moins considérable. La population catholique des Etats-Unis n'a pas marché de pair avec le nombre des fidèles de l'Eglise venus en ce pays ni avec ce qui devrait être leur augmentation normale ou naturelle. C'est, sans aucun doute, parce qu'il existe partout des fissures semblables à celles qui ont été signalées dans cet article."

Ajoutez à cette neutralité des institutions de bienfaisance publique, aux Etats-Unis, la neutralité des écoles publiques, où trop de parents catholiques envoient encore leurs enfants, et le nombre toujours croissant des mariages mixtes, hautement favorisés par la communauté de langue, et vous avez, dans cette neutralité et dans ces sortes de mariages, les deux fissures par lesquelles s'échappe sans cesse une bonne part de la vitalité catholique des émigrés, Irlandais et autres, que les transatlantiques ne cessent de jeter, depuis un demi-siècle, dans l'immense fournaise américaine.

A.

dir  
d'a  
la f  
cial  
pris  
l'A.  
le c  
Ma  
nier

sidé  
taw  
par

leur  
bon  
Ha  
de l  
les  
tola

leur  
l'av  
Nos  
ont,  
nir  
J. C  
pes;  
les ]

form  
exer

soir.  
limp  
tair  
l'org  
à in  
men  
mot  
tinu

## FAITS ET ŒUVRES

CONVENTION REGIONALE DE L'A. C. J. C.

Les membres de l'Union Régionale de L'A. C. J. C. ont tenu, dimanche, le 29 octobre, à l'Université Laval, leur Convention d'automne. Ils ont célébré, en même temps, le 5e anniversaire de la fondation de leur Union, qui est la plus ancienne dans l'Association. Dix-huit cercles étaient représentés ; 250 membres ont pris part aux diverses séances de la journée. Le Comité Central de l'A. C. J. C. avait bien voulu déléguer trois de ses membres, M. le docteur G.-H. Baril, président, et MM. Martineau et Saint-Maurice, auxquels s'est joint le R. P. Edgar Colclough, S.J., aumônier général.

Trois Unions-sœurs étaient aussi représentées par leur président : celle de Montréal, par M. Anatole Vanier ; celle d'Ottawa, par M. J.-S. Saint-Germain, et celle des Trois-Rivières, par M. Maurice Gélinas.

Nos jeunes amis n'avaient rien négligé pour faire porter à leur jubilé de dimanche, en guise de fruits profitables, toutes les bonnes leçons possibles. Ils ont, à la suite de M. le notaire Oscar Hamel, président de l'Union Régionale, observé les développements de leur Œuvre si utile ; ils en ont éprouvé la haute opportunité, les besoins actuels, les puissances de perfectionnement et d'apostolat.

Et cette sorte d'examen particulier — eux-mêmes le disent — leur profitera beaucoup. Car le passé n'est là que pour préparer l'avenir : il trouve tout son prix à jalonner la conduite future. Nos amis ont donc voulu "orienter" leurs actes de demain. Ils ont, pour cela, précisé davantage leur but et les moyens d'y parvenir ; touchant, par exemple, la piété, l'étude, l'action dans l'A. C. J. C., la propagande, les rapports entre les membres et entre groupes ; ils ont eux-mêmes, très loyalement, mis, quand il le fallait, les points sur les i.

Nos amis continueront d'aller bien, parce qu'ils ont tâché de se former des convictions catholiques et qu'ils donnent encore le bel exemple de la discipline dans les œuvres.

Très intéressante aussi, leur séance solennelle de dimanche soir. M. le notaire Duval, ancien président, a raconté là, avec limpidité et chaleur, les origines de l'Union Régionale. M. le notaire Hamel et M. le docteur Baril ont révélé au public profane l'organisme de l'A. C. J. C., la formation solide qu'elle s'applique à inculquer à la jeunesse, les œuvres extérieures entreprises et menées à bonne fin. S. G. Mgr Roy a proposé à cette jeunesse des mots d'ordre puisés aux sources de l'Évangile : ils ont fait, ils continuent de faire, ces mots d'ordre, une profonde impression.

SÉANCE PAROISSIALE A SAINT-NARCISSE

Dimanche dernier, les paroissiens de S.-Narcisse de Beaurivage assistaient, en nombre considérable, à une séance d'action sociale catholique, tenue à l'église sous la présidence de S. G. Mgr P.-E. Roy.

La presse, l'agriculture et la tempérance, tels furent les sujets traités à cette séance instructive.

S. G. Mgr Roy a d'abord expliqué le but de la réunion.

Dieu, a-t-il dit, est le maître des individus et des sociétés : il faut qu'il règne sur tous nos actes, sur toute notre vie. Voilà pourquoi l'Eglise, s'occupant des intérêts spirituels de l'humanité, s'occupe aussi des intérêts du temps : elle parle d'agriculture, de colonisation ; elle se préoccupe du problème ouvrier ; elle s'occupe de la presse. C'est pourquoi l'Action Sociale Catholique veut stimuler la flamme de l'apostolat, unir les paroisses dans un concert harr onieux et puissant, pour le plus grand bien de la société et de la religion.

M. l'abbé Grondin a fait ensuite une causerie agricole. Il a montré d'abord l'importance fondamentale de l'agriculture, disant que tout le monde a les yeux tournés vers le fils du sol, le soldat de la terre, père nourricier du genre humain. L'ouvrier de la ville regarde aussi la moisson : si elle est bonne, il s'en réjouit, car il pourra nourrir à moins de frais les nombreux enfants qui couronnent sa table. M. l'abbé Grondin a fortement recommandé, en terminant, la lecture de la "Page agricole" de *l'Action Catholique*.

M. Pelland a ensuite parlé de la presse catholique. Il a commencé par dissiper certaines illusions trop faciles et quelques équivoques funestes. Il a montré qu'il existe bien, chez nous, dans notre province, des journaux mauvais, antireligieux. Puis, il a fait voir, à l'aide d'exemples courants et vécus, que nombre de journaux soi-disant catholiques se conduisent souvent comme s'ils ne l'étaient pas du tout.

Il y a là un danger fort grave, a-t-il ajouté. Vous devez être défendus contre ce danger, qui s'attaque à vos plus hauts intérêts, ceux mêmes de votre foi catholique. Le journal franchement catholique, c'est-à-dire montrant son catholicisme en tout et toujours, sera votre défenseur. Ce journal existe : c'est le journal diocésain, votre journal, fondé par mandement de Mgr l'Archevêque de Québec et béni par le Pape.

S. G. Mgr Roy a ensuite dénoncé énergiquement " le mal du scandale " qu'est l'alcoolisme, " le fléau maudit de Dieu et des hommes ", l'alcool.

M. l'abbé Caron, curé de S.-Narcisse, a terminé la séance en remerciant les délégués de l'Action Sociale Catholique et en tirant les leçons pratiques de cette journée.

**LES  
PRÉVOYANTS DU CANADA  
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
septembre, 1916 - - - - - \$934,003.81

**L'ANNÉE DU MILLION**

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1916

|          | ANNÉES | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|----------|--------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc   | 1909   | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
|          | 1911   | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
|          | 1913   | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
|          | 1915   | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 30 sept. | 1916   | 491      | 34,715                  | 66,042   | 934,003.81   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00                       | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|------------------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - - - - - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95                     | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.88 |
| 2   | 123.73                       | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41                       | 376.89   | 555.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05                       | 510.19   | 765.48   | 1030.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 328.72                       | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.35   | 1943.06   |
| 6   | 394.44                       | 789.00   | 1183.80  | 1678.52  | 1975.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30                       | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37                       | 1084.92  | 1637.79  | 2170.56  | 2715.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70                       | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3090.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38                       | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47                       | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04                       | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17                       | 1906.60  | 2860.86  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.81   |
| 14  | 1042.93                      | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38                      | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1280.64                      | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78                      | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87                      | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03                      | 3068.55  | 4694.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35                      | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91                      | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |    |      |
|------------------------|----|------|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 3  | sous |
| de 5.00 à \$10.00..... | 6  | "    |
| de 10.00 à 30.00.....  | 10 | "    |
| de 30.00 à 50.00.....  | 15 | "    |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA  
HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

FONDÉE AU CANADA EN 188

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickelateurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

### VIN DE MESSE " VATICAN "

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

—  
PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.  
—

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300, et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

## J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église Téléphone 8802 QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pichtpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Carisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR.

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT TELEPHONE 2421 J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUÉBEC.

ACHETEZ

VOS

# FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUÉBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL, et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débiteures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles